

**Zeitschrift:** Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française  
**Herausgeber:** Le messenger suisse  
**Band:** 30 (1984)  
**Heft:** 9  
  
**Rubrik:** La Suisse au fil des jours

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.06.2025

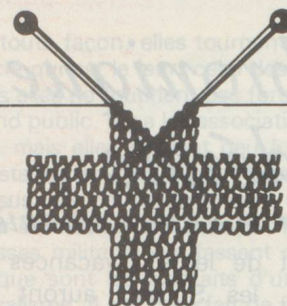
**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# la Suisse AU FIL DES JOURS

par Danièle Dubacher

## Juin

1. Des membres du groupe Bélier font tomber la Sentinelle des Rangiers qui se fracasse la tête. Cette statue, surnommée le « Fritz », avait été érigée en hommage aux soldats qui ont défendu les frontières suisses pendant la première guerre mondiale.
1. Sous l'égide du Mouvement antiapartheid, avec l'appui de l'Union syndicale suisse, de mouvements de gauche et de mouvements tiers-mondistes, deux manifestations ont lieu à Berne et à Zurich pour protester contre la visite en Suisse du premier ministre sud-africain Pieter Botha.
1. L'Association suisse des droits de la femme fête ses 75 ans. A cette occasion, elle décerne le prix ADF 1984 à la conseillère nationale bernoise Leni Robert-Baechtold qui a toujours su se distinguer par son action féministe et politique.
1. Genève fête le 400<sup>e</sup> anniversaire du pacte d'alliance conclu en 1584 avec les cantons suisses de Berne et Zurich. A cette occasion, on inaugure une statue commémorative.
1. La Suisse transmet au Centre des Nations Unies pour les Droits de l'homme à Genève une traduction romanche de la Déclaration universelle des Droits de l'homme.
1. L'Union syndicale suisse met un terme au rassemblement des signatures pour l'initiative sur la réduction de la durée du travail. En 8 mois, 156'900 signatures ont été recueillies.
3. Les Béliers refont parler d'eux. Ils réussissent à enlever, en plein jour, la « pierre d'Unspunnen » qui pèse 83,5 kg et qui est conservée au Musée touristique de la région de la Jungfrau à Unterseen. Pour le mouvement séparatiste jurassien, cette pierre est le « symbole de la tradition suisse alémanique ».
4. Le syndicat FOBB organise dans toutes les villes importantes de Suisse romande des funérailles de la convention collective nationale de la maçonnerie et du génie civil, convention qu'elle avait dénoncée le 31 mai dernier.
4. Après avoir occupé pendant une trentaine d'années des postes clés à l'UNESCO à Paris, M. Gérard Bolla, un Tessinois, est nommé deuxième directeur général adjoint de cette organisation.
6. Le Département des travaux publics de Bâle Ville et l'Office fédéral de la protection de l'environnement annoncent que le programme prévu pour la destruction de la dioxine de Seveso doit être revu et qu'il en résultera un nouveau retard.
7. M. Armand Magnin, chef de file du parti communiste suisse, arrive à Pékin. Les deux PC veulent renouer des relations interrompues depuis une vingtaine d'années.
7. Les membres du Conseil communal zurichois demandent au Conseil de ville d'examiner l'installation d'une alarme au smog. Les sirènes devraient se déclencher dès que la pollution atmosphérique dépasse le degré toléré et auraient pour effet d'interdire, pour une durée indéterminée, tout trafic automobile dans certains quartiers.
10. Quelque 1500 représentants de mouvements autonomistes d'Europe manifestent devant les bâtiments de l'ONU, à Genève. Les militants représentent la Catalogne, la Corse, le Pays basque, l'Occitanie, la Bretagne, la Galice et le Frioul.
10. Jean-Louis Barrault, acteur et metteur en scène français, est proclamé bourgeois d'honneur du village de Saillon (VS). Cette distinction lui est attribuée en souvenir du film (tourné en 1938) dans lequel il incarnait le rôle de Farinet, le faux-monnayeur. Il devient propriétaire de la plus petite vigne du monde : trois ceps.
11. L'équipe genevoise du Servette conquiert la Coupe de Suisse de football au terme d'un match décevant. Lausanne ne perd que par 0 à 1.
12. Pour avoir souvent consommé une eau qui contient une teneur en nitrates supérieure aux 40 milligrammes par litre autorisés par la loi, les habitants de Worb, près de Berne, verront leurs factures pour la consommation d'eau potable en 1983 abaissées de 10 %.
15. Mme Huguette Bouchardeau, ministre français de l'Environnement, à l'issue d'une rencontre avec le Conseiller fédéral Egli, se déclare favora-



ble aux limitations de vitesse sur les routes et les autoroutes afin de lutter contre le dépérissement des forêts qui se manifeste aussi en France. Les deux ministres se sont aussi entretenus de la pollution du Léman et des pluies acides.

15. Grasshopper devient championne suisse de football pour la 3<sup>e</sup> fois consécutive en battant, grâce à un pénalty, l'équipe de Servette.
16. A Berne, des représentants de 14 groupes régionaux de Suisse allemande et de Suisse romande fondent la Fédération suisse des familles monoparentales. Le but de cette association est de défendre les intérêts juridiques, sociaux et économiques des mères et pères élevant seuls leurs enfants. Elle vise également à éliminer les discriminations qui touchent les familles monoparentales dans les lois et règlements de la Confédération, des cantons et des communes.
17. Dès aujourd'hui et jusqu'au 21 octobre, Lausanne devient capitale mondiale de l'impressionnisme. On peut y admirer, à l'Hermitage, 110 toiles et 28 sculptures de 25 maîtres.
17. Les Bons-Templiers suisses - qui avaient déjà demandé en vain la suppression de toute publicité pour l'alcool et le tabac - prient le Conseil fédéral d'intervenir sur le plan international pour mettre fin à la vente sans taxes douanières d'alcool et de tabac dans les avions et les aéroports.
18. Le Conseil fédéral annonce son intention de se pencher sur le problème posé par l'aménagement inconsidéré de pistes de ski qui peut provoquer des dégâts irrémediables à la nature.
18. Le Conseil fédéral accorde 7 à 8 francs de revenu de plus par jour aux paysans. L'indice des prix à la consommation progressera d'environ 0,3 % et la Confédération mettra la différence.
19. En première européenne, une conférence consacrée aux technologies spatiales et aux champs d'application qu'elles ouvrent à l'industrie a lieu à Regensdorf (ZH). Des dizaines de dirigeants de l'industrie spatiale américaine et européenne s'expriment notamment sur les satellites de télécommunications, la fabrication de matériaux nouveaux et raffinés pour l'industrie dans l'apesanteur, la télédétection et l'exploration des ressources terrestres.
21. Le bulletin mensuel du Club alpin suisse indique que le nombre des accidents mortels dans les montagnes et sur les pistes de ski a été de 218 pour 1983. Parmi les victimes, on relève 32 femmes, 173 promeneurs et alpinistes et 45 skieurs. Le Cervin s'est révélé la montagne la plus meurtrière : 17 personnes y ont perdu la vie.
21. Dix ans après le plébiscite du 23 juin en faveur de la création d'un canton du Jura, Genève honore ce nouveau canton en inaugurant une place des « 23-Cantons ».
23. Quant au canton du Jura, il célèbre ses 10 ans d'existence, à Delémont comme à Moutier, en demandant la réunification.
25. Ayant appris que le Conseil fédéral envisageait de dispenser de la vignette autoroutière les véhicules appartenant aux corps diplomatique et consulaire ainsi qu'à toutes les institutions internationales, Vigilance (extrême-droite) annonce le lancement d'une pétition demandant que l'on renonce à l'octroi de ces « privilèges » et que l'on impose la vignette sans distinction à tous les véhicules qui emprunteront à l'avenir nos autoroutes.
26. M. Shahabzada Yaqub Khan, ministre des Affaires étrangères du Pakistan, est reçu à Berne par le Conseiller fédéral Pierre Aubert. Les entretiens portent surtout sur la situation régionale, le Pakistan occupant une position géographique délicate, l'Afghanistan (le Pakistan a accueilli plus de 3 millions de réfugiés afghans) et la guerre entre l'Iran et l'Irak.
26. Un Forum médecine et énergie, groupant une cinquantaine de médecins, est fondé à Bâle. Estimant que l'énergie nucléaire ne comporte du point de vue médical aucun inconvénient, à la différence du pétrole et du charbon, l'association combattrait les deux initiatives antinucléaires qui seront soumises au peuple l'automne prochain.
27. A l'occasion de leur assemblée annuelle, les fonctionnaires postaux exigent la levée de l'interdiction de faire la grève pour le personnel fédéral.
27. Le Grand conseil valaisan approuve, à l'unanimité, l'achat par le canton d'un territoire de 37 kilomètres carrés englobant le site de Gletsch et du glacier du Rhône, et débloque à cet effet un crédit de 4,5 millions.
29. Par la petite porte, une femme entre au Conseil fédéral. M. Otto Stich a choisi comme conseillère personnelle une Saint-Galloise, Mme Elisabeth Baumann.
30. Les citoyens de la Principauté de Liechtenstein accordent de justesse le droit de vote et d'éligibilité à leurs compagnes qui étaient les dernières européennes à en être privées.